

Commune d' Aubessagne

JOURNAL MUNICIPAL

édito



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles, une très belle année 2024. Qu'elle vous apporte le meilleur pour la mise en œuvre de tous vos projets, qu'elle soit riche en belles surprises et surtout qu'elle épargne votre santé. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont fait le choix de venir s'installer à Aubessagne. J'ai une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui ont connu des moments difficiles, qui souffrent de maladie, de solitude et d'isolement. Je tiens à remercier tous les agents communaux : agents administratifs, des écoles, des services techniques pour leur investissement, leur implication au quotidien pour notre commune. Si parfois, je peux vous paraître exigeant, je peux vous assurer que je suis très fier de l'équipe que je manage et du travail que vous accomplissez.

J'exprime également ma profonde gratitude à mon équipe d'élus pour leur énergie, leur sérieux, leur détermination et leur engagement sans faille à mes côtés.

Enfin, on ne peut pas parler de solidarité sans évoquer son meilleur relais : le tissu associatif. Les associations sont l'incarnation même du lien social. Elles jouent un rôle prépondérant dans la vie quotidienne et sont les garants de la vitalité de notre commune.

On peut également apporter sa pierre à l'édifice à titre individuel, comme en témoigne l'action d'administrés qui œuvrent bénévolement et anonymement pour notre commune :

- Cindy pour son appui technique dans l'alimentation des contenus de notre site internet ;
- Irène avec ses confections (*nappe de mariage, habit du Père Noël*) ;
- Huguette pour son travail de relecture de nos bulletins municipaux depuis de nombreuses années ;
- François pour la mise à disposition de nombreuses photos alimentant notre site et nos bulletins.

Je suis heureux de vous mettre en avant cette année en guise de remerciements pour votre travail de l'ombre ô combien précieux pour notre collectivité.

S'il faut tirer un premier bilan à mi-mandat, force est de constater que le contexte international n'est pas très favorable depuis la mise en place des équipes municipales. L'année 2020 est marquée dans le monde entier par l'arrivée du coronavirus. L'année 2021 s'annonce comme une année d'espoir avec la campagne de vaccination, une des armes pour combattre efficacement la pandémie. La solidarité de chacun de nous

a permis de sauver des vies. Le 24 février 2022, le Président Russe Vladimir Poutine déclare unilatéralement la guerre à l'Ukraine. Cette guerre vient chambouler l'ordre géopolitique avec des conséquences importantes, l'inflation qui explose, le coût de l'énergie qui augmente dans des limites difficilement supportables. L'année 2023 est marquée par un dérèglement climatique sans précédent. Au Canada, les feux de forêts ont émis plus d'un milliard de tonnes de CO2. Les incendies ravagent également la Grèce et l'Espagne. Plus localement, nos vallées ont connu un épisode pluvieux sans précédent avec des phénomènes d'inondations, de crues torrentielles et des coulées de boues entraînant de gros dégâts.

Dans ce contexte difficile, notre commune tente, tant bien que mal, d'avancer dans ses projets.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Tout ne se passe pas toujours comme prévu, ni au rythme souhaité mais nous mettons tout en œuvre pour maintenir le cap de notre feuille de route et apporter à nos concitoyens, le cadre de vie attractif qu'ils méritent.

Le 21 décembre 2023, nous avons reçu une très bonne nouvelle de la part de la Préfecture des Hautes-Alpes suite à l'annonce officielle de Dominique Faure (*Ministre chargée des collectivités territoriales et de la ruralité*), la commune d'Aubessagne a été retenue en vague 1 au programme « villages d'avenir ».

Ce programme vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de projets. Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existants de l'État comme des autres partenaires financeurs.

À notre commune de saisir cette opportunité qui arrive à un moment opportun pour nous permettre d'avancer sur nos projets structurants.

C'est donc avec confiance et détermination que l'équipe municipale aborde l'année 2024.

Pour conclure, je finirai sur une note optimiste « il faut s'enrichir du passé pour construire au présent et continuer à croire en l'avenir ».

Bien à vous,

Votre maire, Richard ACHIN

SOMMAIRE

» Travaux 2023	page 2
» Projets 2024	page 4
» Vie Communale	page 5
» Point financier 2023	page 15
» État Civil.....	page 16

TRAVAUX 2023

Sculpture communale

Suite à la création d'Aubessagne, le 1^{er} janvier 2018, le conseil municipal a voulu trouver un symbole pour renforcer l'identité de notre commune nouvelle. L'idée retenue est de faire réaliser une sculpture en bois représentant l'étendue et la variété de notre territoire, une image de la carte d'identité de notre commune.

La mission de réalisation de cette œuvre a été confiée à Thierry MEYER, artisan ébéniste installé à l'Hôpital depuis de nombreuses années. Ce choix a également été dicté par notre volonté de mettre en avant le savoir-faire local. Malgré des financements de plus en plus rares, nous avons obtenu une subvention du Département des Hautes-Alpes dans le cadre d'une enveloppe cantonale à hauteur de 30% de la dépense et une de l'État (DETR) également de 30% du projet.

Souscription pour la préservation de notre patrimoine

Pour nous accompagner dans le financement des travaux de restauration des chapelles de La Pierre et de l'Hôpital, ainsi que le four du Villard-Saint-Pierre, nous avons sollicité la Fondation du Patrimoine. La fondation accompagne des propriétaires publics comme privés en participant au financement des travaux de restauration.

Nous avons procédé, fin décembre, à la clôture de cette souscription avec une enveloppe à la clé de 12 712 € (9 000 € en trois attributions de la Fondation et 3 712 € de dons). Nous tenons à remercier très chaleureusement les 25 particuliers qui ont fait un don ainsi que les deux associations qui ont abondé (Comité des fêtes de l'Hôpital et l'association la Boule d'Aubessagne).

Lac de Roaffan

Depuis 2007, l'État et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans l'accompagnement des stratégies de diversification touristique. Le lac de Roaffan étant un site majeur de notre commune, le conseil municipal a souhaité mener une réflexion pour améliorer l'existant tout en ayant comme objectif premier de ne pas dénaturer les lieux.

En 2022, la commune a donc déposé un dossier dans le cadre de l'Espace Valléen pour aménager et valoriser les abords du lac. Financé à hauteur de 70% (Département 05 et Région), nous avons attribué 5 lots du marché le 18 septembre 2023 pour un montant de 57 143 € HT. L'objectif que nous nous sommes fixés est de terminer les travaux avant la prochaine fête du lac. L'ensemble des aménagements prévus sont les suivants :

- Création de trois barbecues ;
- Installation de tables de pique-nique et de bancs ;
- Limitation des accès en véhicules sur les parties herbées ;
- Installation d'une toilette sèche autonome ;
- Création d'un terrain de boules ;
- Création d'un parcours santé.

Cure de Saint-Eusèbe

Le chantier de réhabilitation de l'ancienne cure de Saint-Eusèbe ne se déroule pas tout à fait comme nous l'avions prévu. Dès la phase de consultation des entreprises, la situation nous a semblé bien compliquée et il nous a fallu pas moins de trois consultations consécutives pour valider les 12 lots à attribuer avec des offres acceptables. Avec les honoraires du maître d'œuvre, les différents diagnostics, le retrait de l'amiante et en gardant une petite marge pour les imprévus, le montant de la réhabilitation va avoisiner les 550 000 € HT.

Comme vous avez pu le constater, les travaux ont été interrompus pendant de longues semaines en raison d'une gestion administrative hasardeuse de la part de notre architecte. Nous restons toutefois confiants pour la suite des travaux avec une implication de la commission travaux qui va monter en puissance pour mettre chacun devant ses responsabilités.



Plan Communal de Sauvegarde

La CleDA (structure publique en charge de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Drac amont) a conventionné avec un cabinet de conseils (PREDICT) pour l'ensemble des communes membres de son territoire. Dans le cadre de ses missions, PREDICT peut accompagner les communes dans la réalisation de leur PCS.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document d'organisation globale de gestion des situations de crise impactant la population selon leur nature, leur ampleur et leur évolution. Ce plan prépare et assure la réponse opérationnelle au profit de la protection et de la sauvegarde de la population. À ce jour, ce document est opérationnel et consultable en mairie. Il est conforme aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et de ses décrets d'application. Il a été approuvé par la délibération n°41/2023 en date du 19 août 2023. Le référent communal de notre PCS est Alain ROCHAS qui a porté la mise en place de notre document.

TRAVAUX 2023

Place du Maisseret

Si les travaux d'aménagement de la place du Maisseret ont débuté en 2022, nous avons dû attendre le printemps et le retour des beaux jours pour terminer ce chantier :

- Revêtement en enrobé à chaud entre la route existante et le mur créé ;
- Réalisation d'une longrine au sommet du mur ;
- Fourniture et pose des barrières.



Réaménagement du cœur de bourg

Ce 10 janvier 2024, les bureaux d'études (ATM, Alpicité) ont présenté le rendu de l'étude de programmation architecturale et urbaine clôturant un travail important mené durant l'année 2023. Les objectifs de l'étude étaient d'affirmer le projet de création d'un pôle économique. L'implantation d'un futur bâtiment au cœur du bourg viendra renforcer sa centralité et donner l'opportunité de requalifier les abords du site. La construction d'un nouveau bâtiment donnera également prétexte à compléter ou à rénover certains équipements existants tels que les toilettes publiques, le terrain de boules avec sa buvette et le parc. Nous tenons à remercier tous les administrés qui ont assisté à l'atelier participatif organisé à la salle polyvalente le 23 mars 2023.

Vos retours nous ont permis de croiser vos attentes avec notre vision pour le futur de notre cœur de bourg. La volonté du conseil municipal est d'avancer sur ce projet pour que nous puissions entrer dans la phase travaux dans les meilleurs délais.



Eau potable

Fin juin 2023, nous avons signé le PV de réception des travaux sur l'eau potable aux Costes et au Villard-Saint-Pierre. Si les prestations de travaux ont été réalisées partiellement, il reste un double problème au niveau du réservoir de Mallarua :

- Le système de fermeture de la porte du réservoir à sécuriser ;
- L'écoulement dans la chambre de vannes qui se poursuit au moment de la rédaction de notre bulletin.

Nous attendons également les plans de recollement et une proposition de DGD (*Décompte Général Définitif*). Nous gardons toutefois bon espoir de clôturer ce dossier dans le premier trimestre 2024 pour nous permettre de solliciter le versement des soldes de subventions.



Four du Villard-Saint-Pierre

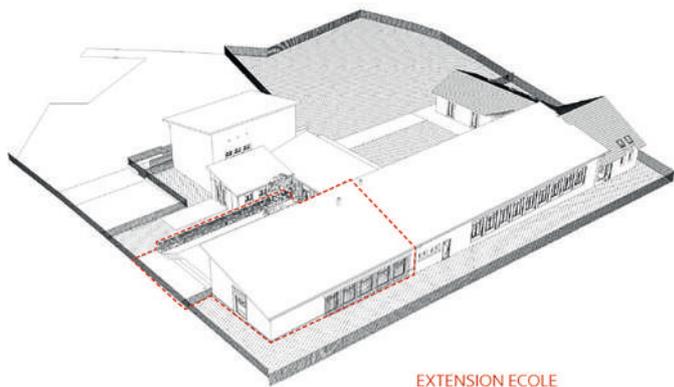
Prévus fin 2022, nous avons dû attendre le printemps 2023 et des conditions météorologiques plus clémentes pour réaliser les travaux de réhabilitation du four du Villard-Saint-Pierre. Les travaux ont consisté à reprendre la voûte du four à pain, la reprise de la déformation de la voûte du paradis.

Nous avons créé un conduit de cheminée en toiture pour éviter l'enfumage de l'espace du four lors de son utilisation. Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail du conseil municipal de toujours œuvrer au maintien du patrimoine communal. Un plaisir de permettre aux habitants du hameau de continuer à partager des moments conviviaux en ce lieu et en toute sécurité.



■ Modernisation de locaux scolaires

Symbole d'affirmation de la République, l'école communale est aussi un indicateur visible de la vitalité d'une commune. Dans un souci d'accompagner l'essor de notre commune, nous voulons nous doter de locaux scolaires fonctionnels pour accueillir, dans les meilleures conditions, les nouvelles générations locales d'écoliers. Si nous travaillons sur ce dossier depuis de longs mois, l'objectif pour 2024 est de rentrer dans une phase beaucoup plus concrète de travaux. L'atelier d'architecture « **D'ores et déjà** » nous a remis fin 2023, l'avant-projet définitif des travaux de réhabilitation et d'extension de l'école d'Aubessagne, la phase de réalisation et la demande de permis de construire. Le coût estimatif du projet s'établit à 2300 000 € HT, le montant représentant plus de 150 % des recettes de fonctionnement du budget principal, l'article L-1611-9 du code des collectivités territoriales (CGCT) impose à notre collectivité de mesurer l'impact de ce projet sur les finances de la commune. Monsieur Philippe JOLIBERT (DGFIP - Conseiller aux décideurs locaux pour le Champsaur-Valgaudemar) a conduit cette étude pour le compte de notre collectivité et son analyse est flatteuse quant à la gestion de notre commune. Il est à noter que la capacité d'autofinancement nette est positive sur les quatre dernières années avec des niveaux appréciables d'excédents. Cette situation est particulièrement positive pour la commune car elle traduit des capacités d'autofinancement en plein cycle d'investissement. Nous avons également sollicité le Département 05 et son service d'Ingénierie Territoriale (IT05) pour la maquette financière de notre projet. Si les financeurs s'engagent rapidement en faveur d'un accompagnement financier, nous souhaitons lancer le marché de travaux dans les meilleurs délais.



■ Goudronnage des routes

Nous devrions également mener une campagne de goudronnage en 2024 puisque nous sollicitons une enveloppe cantonale tous les deux ans et les derniers travaux remontent à 2022. Nous avons d'ores et déjà identifié cinq secteurs sur les Costes où nous concentrerons nos interventions. En fonction des chiffres et de l'enveloppe qui nous sera attribuée, nous arrêterons les secteurs au printemps pour des travaux à réaliser entre juin et octobre.

■ Réseau des eaux usées sur Saint-Eusèbe

Nous avons signé une convention avec le Département (IT05) pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage relative à une étude d'amélioration du réseau des eaux usées sur Saint-Eusèbe.

Une fois que nous aurons retenu notre bureau d'étude, nous aurons pour objectif dans un premier temps de déterminer avec précision les travaux à mener et dans un deuxième temps de monter le dossier technique avec une phase travaux prévue en 2025 si tout se déroule comme nous le souhaitons.

■ Abris bus

Pour répondre à la demande de plusieurs administrés concernant la création d'abris bus à destination de nos scolaires à Beurepaire et à Chauffayer, nous sommes dans l'attente du retour des financeurs que nous avons sollicités. Si la Région valide notre demande rapidement, les travaux seront réalisés dans le courant de l'année.

■ Création d'un espace cinéraire

Le projet de créer un espace cinéraire dans chacun de nos trois cimetières est toujours dans les tuyaux. Si nous ne voulons pas perdre les 30 % de DETR obtenus le 5 mai 2022, il faudra nécessairement réaliser les travaux rapidement. Dans ce projet, il y a également la réalisation d'un caveau dans le commun de Chauffayer dans le but d'optimiser au maximum nos possibilités. Il sera toutefois nécessaire de réfléchir pour le plus long terme aux possibilités d'extension d'au moins un de nos cimetières car nous manquons cruellement d'emplacements disponibles.

■ Équipements pour l'entretien des chemins ruraux

En 2021, la commune a acquis un lamier pour assurer l'entretien des chemins ruraux et communaux. Pour optimiser le travail de nos agents, il semble indispensable de se doter en parallèle d'une épareuse. Si nous arrivons à faire financer ce matériel, le conseil municipal réfléchira à l'outil le plus adapté pour répondre à nos besoins.

■ Pôle économique

Et pour conclure, nos perspectives 2024, le conseil municipal souhaite avancer en parallèle des travaux de l'école sur le dossier administratif du pôle économique. Certes les deux dossiers peuvent paraître colossaux pour notre petite commune mais la volonté affirmée de l'équipe municipale est bel et bien d'entrer en phase travaux sur les deux projets sur cette mandature.

VIE COMMUNALE

■ Sainte-Barbe

Après deux ans sans cérémonie, les sapeurs-pompiers se sont rassemblés pour la traditionnelle Sainte-Barbe à Aubessagne.

Samedi 7 janvier les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours se sont retrouvés avec leurs familles et amis à la salle polyvalente d'Aubessagne pour renouer avec la cérémonie de la Sainte-Barbe, après deux ans sans. En présence de conseillers départementaux et d'élus des communes de la vallée.

Le commandant Luc PORTIGLIATTI, chef du groupement sud représentait le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 05).

Les pompiers du Valgaudemar ont profité de l'occasion pour féliciter et fêter le départ de Pierre GAUTIER, chef de centre pendant 10 ans. Centre qu'il a quitté pour prendre les fonctions d'adjoint au chef du groupement sud au SDIS 05.

David ATHENOUX, chef de centre du Valgaudemar a fait le point sur l'année 2022. Les 185 interventions ont représenté 3 100 heures d'activité opérationnelle réparties entre les pompiers. 117 secours à personnes ont eu lieu, 15 accidents de la circulation, 38 feux et quatre opérations diverses. Le centre a aussi été sollicité, cet été, pour les gros feux dans l'arc méditerranéen et la Corse.

La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour plusieurs pompiers de la commune :

- **ÉCHELON OR (30 ans de service)** : l'adjudant Denis PRAT et le sergent-chef Marc PRATI ;
- **ÉCHELON ARGENT (20 ans de service)** : le sergent-chef Olivier PAULIAT ;
- **PROMOTION DE GRADE** : Denis PRAT a été nommé adjudant-chef.



■ 100 ans de Monsieur GUEYDAN

Samedi 25 février, Jean GUEYDAN, entouré de sa famille, a fêté ses 100 ans. À ses côtés, la commune et les sapeurs-pompiers étaient également présents.

Né le 6 février 1923 à La Motte-en-Champsaur, il viendra vivre à Chauffayer vers l'âge de 6 ans. En 1949, il épouse Simone ROCHAS. De cette union naîtront quatre enfants Sylvette, Henriette, Jean-Claude et Guy. La famille s'agrandit avec six petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants. Il vit toujours à son domicile aux Draux. Agriculteur toute sa vie, il fut aussi sapeur-pompier volontaire.

Nathalie OLLIVIER, conseillère municipale, en charge des personnes âgées, a offert, de la part de la commune, un bouquet et une boîte de chocolats en présence de Richard ACHIN et Denis PRAT, 3^e adjoint.

Les sapeurs-pompiers ont ensuite honoré cet ancien volontaire du centre communal de Chauffayer durant 32 ans. Jean-Pierre PIC, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers et représentant la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, lui a remis la médaille vermeil de la fédération.



■ Carnaval des enfants

Le carnaval de la commune d'Aubessagne a eu lieu samedi 25 février 2023.

Tous les enfants étaient conviés à une après-midi masquée au cours de laquelle ils ont récolté des friandises en allant toquer chez les habitants.

À l'heure du goûter, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes des Costes pour déguster les pâtisseries confectionnées par les parents.

VIE COMMUNALE

Concert de jazz intimiste à l'église de Chauffayer

L'Espace Culturel de Chaillol nous a proposé un concert le samedi 25 février 2023 dans le cadre des artistes en présence avec Duo Continuum.

Jean-Marc MARCHÉ (*saxophoniste*) et Yves ROUSSEAU (*contre-bassiste*) nous ont présenté un répertoire inédit, aux confins des musiques du monde et de la musique classique, compositions originales pour un jazz résolument de chambre, intimiste et minimaliste.

Une très belle affluence dans notre église pour profiter d'un concert exceptionnel et dans la continuité du travail proposé par Mickaël DIAN et son équipe depuis de nombreuses années sur notre territoire du Champsaur-Valgaudemar.

Colis des aînés et gâteaux des rois

Depuis 2020, nous avons mis en place cette distribution et les retours très positifs nous ont encouragés à la poursuivre toujours pour les habitants de plus de 70 ans.

Notre expérience nous aide, aujourd'hui, dans les choix des produits et l'organisation de la préparation et de la distribution. Notre leitmotiv demeure de proposer un colis équilibré entre salé sucré en privilégiant les produits issus de producteurs de notre commune et du Champsaur-Valgaudemar hors fruits de saison. Il est également nécessaire de respecter le budget prévu pour un tel évènement. À cela, il est également bon d'ajouter la galette offerte aux plus de 65 ans venant du bon boulanger-pâtissier chauffayeron.

Cette année 2023, l'équipe animation a préparé les colis vendredi 27 au soir pour une distribution samedi 28 janvier dans des conditions météorologiques très agréables. Chacun des distributeurs a récupéré les denrées correspondant à son secteur pour les remettre dans la foulée aux heureux bénéficiaires. Une fin de semaine avec une bonne galette pour agrémenter le dessert. Des petits plaisirs qui font chaud au cœur de nos aînés.

On remercie encore nos producteurs et commerçants locaux pour leur aide et leur contribution à ce week-end de portage.



Formation aux premiers secours

Le jeudi 2 mars 2023 à la mairie, animée par Madame Julie DUMAS, Sapeur-Pompier volontaire.

Étaient présents : Monsieur le Maire, des agents de la commune (*administratif, technique, de cantine et de l'école*), enseignante, élus.

Thèmes abordés : prise en charge d'une personne inconsciente, PLS, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur. Gestes en cas d'étouffement...

SDIS : Convention avec Loïc BOISSET

Le vendredi 14 avril 2023, le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes (*Monsieur Marcel CANNAT*) et le Maire d'Aubessagne ont signé une convention de mise en disponibilité de Loïc BOISSET, agent technique de la commune et sapeur-pompier volontaire au centre de secours du Valgaudemar. La convention de disponibilité est un accord tripartite signée entre l'employeur, le sapeur-pompier volontaire et le SDIS. Elle définit les conditions et le seuil des autorisations d'absence afin que le sapeur-pompier puisse exercer des missions opérationnelles pendant son temps de travail. Consciente de l'importance des sapeurs-pompiers volontaires sur son territoire et des difficultés liées aux disponibilités en journée, la municipalité a pris ses responsabilités en acceptant la signature de cette convention.



VIE COMMUNALE

Concert Association Champ'song et À l'Accordage

Le samedi 10 juin 2023, l'église de Chauffayer était trop petite pour accueillir les nombreux spectateurs venus assister au concert d'une soixantaine de choristes des formations CHAMP'SONG (*Saint-Bonnet*) et À L'ACCORDAGE (*Meyreuil*), sous le commandement de Gunter SCHOLLER.

Avec un programme varié : ABBA, chant sud-africain, musique sacrée, l'ambiance était chaleureuse et les convives ont apprécié l'apéritif offert par la mairie.



Fête votive des Costes

Les COUSTY'S & CO ont repris la fête aux Costes après 2 ans d'arrêt. Une fête très réussie avec un grand beau temps pendant deux jours.

Samedi 17 juin, un concours de pétanque en doublettes a débuté les hostilités. Beaucoup de participants ont croisé le fer jusque tard dans la soirée. Ensuite, une grande foule s'est pressée pour admirer le splendide feu d'artifice offert par la municipalité. Pour clore cette belle journée, le DJ COCKTAIL MAGIC DANCE a fait danser la jeunesse.

Dimanche 18 juin, un vide-greniers (*nouveau aux Costes*) a été organisé autour de la salle des fêtes et a connu un certain succès.

Pour en terminer avec ce beau week-end, un concours de pétanque en triplètes a réuni les nombreux boulistes du Champsaur-Valgaudemar et d'ailleurs jusqu'en début de soirée.

Fête de la musique

Le 21 juin 2023 la municipalité a décidé de donner de l'éclat à cette soirée marquant le début de l'été en organisant la fête de la musique autour du kiosque et du jardin public de Chauffayer. De nombreux musiciens locaux nous ont fait l'honneur d'animer cette belle soirée :

- Laurent PIERROT à l'origine de la fête de la musique de l'année précédente ;
- Bernard VINCENT et sa bande ;
- Les élèves de l'association LES ARTS EN CHŒUR accompagnés de leur professeur de musique Frédérique ROLLAND.

Dès 19h, la musique a résonné dans ce bel espace de verdure où un nombreux public a répondu présent pour prendre part à cet événement. Pendant ce temps, les bénévoles de l'association ECOL'AIR préparaient le barbecue, les sandwiches et les boissons fraîches. La Brasserie des Gaillards était également de la partie avec sa production de bières locales. La boulangerie ODDOS a également pris part à la soirée en tant que partenaire de l'évènement.

La soirée s'est poursuivie avec la belle animation de DJ BRAILLY jusqu'à tard dans la soirée.



VIE COMMUNALE

Retrouvailles des anciens élèves de Chauffayer à la salle des fêtes le 1^{er} juillet 2023

À l'initiative de Michel MAUREL, épaulé par Daniel TEMPIER, Jacky DEVOLUY, Maurice VINCENT, et Patrick ROCHAS, les anciens élèves de l'école de Chauffayer nés entre 1947 et 1957 se sont retrouvés à partir de 10h30 pour une journée conviviale de retrouvailles. Après une visite de l'école de Chauffayer guidée par Richard ACHIN, un apéritif et un repas ont été servis à la salle polyvalente. L'après-midi et la soirée ont permis de se remémorer le temps passé dans une ambiance musicale.

Très belle initiative qui a ravi tous les convives pour un vrai moment de partage.



Fête du Villard-Saint-Pierre

Celle-ci s'est déroulée les 1^{er} et 2 juillet avec le beau temps retrouvé, même s'il faisait un peu frisquet en soirée.

Le comité des fêtes s'est mobilisé la veille pour allumer le four refait à neuf et Florent, maître boulanger-pâtissier, a pu confectionner 3 fournées de pains au petit épeautre d'excellente qualité vendues lors des 2 journées.

Samedi 1^{er}, le concours de pétanque a attiré 21 doublettes qui se sont affrontées jusqu'au soir dans les rues et chemins du village. Le soir, une belle animation musicale proposée par Loïc a mis de l'ambiance jusque très tard sur la place du Villard.

Dimanche 2, les 19 exposants du vide-greniers se sont installés de bonne heure sur la place ou devant chez eux pour proposer de belles collections, du linge, des outils et moult autres choses pour satisfaire les chineurs. Après avoir dégusté le café et la traditionnelle madeleine, ils ont pu vendre leurs produits et réaliser dans l'ensemble un bon vide-greniers. Pendant ce temps, le comité a mis en route friteuse et plancha pour satisfaire les affamés de midi. L'après-midi, un nouveau concours de boules a réuni 20 équipes qui ne se sont pas ménagées pour aller remporter les prix et coupes. L'ami Choc déjà vainqueur la veille a récidivé dimanche et Fred et son frère Michel ont gagné la consolante. Le traditionnel tirage de la tombola a été aussi un grand moment, le premier prix (1 caissette de viande bovine du GAEC de Bidoye) revenant à André GONSOLIN des Costes.

En conclusion, une fête très réussie avec beaucoup de monde donnant envie de se retrouver l'an prochain pour faire aussi bien, sinon mieux.

Fête de Roaffan

Samedi 14 juillet, pour la deuxième année, la fête de Roaffan battait son plein. Une foule nombreuse est venue partager l'apéritif et le dessert offert par la commune.

Le feu d'artifice fut magnifique.

La soirée se clôtura après que tous se soient défoulés sur la musique de DJ MEKSSO (Jorann GALVIN).



VIE COMMUNALE

Marchés nocturnes

Cette année 2023, la première édition des marchés nocturnes d'Aubessagne s'est tenue les 21 et 28 juillet ainsi que les 4 et 18 août, dans le parc du city-stade.

Avec en moyenne une vingtaine d'exposants pour chaque date, les habitants et curieux ont pu découvrir entre autres : des bijoux, des paniers en osier, des tisanes, du miel, des démonstrations de ferronnerie, des doudous, diverses décorations...

Ils ont également pu déguster les burgers de Nénette en sirotant une bière de la Brasserie des Gaillards, avec modération !

Malgré une date annulée à cause du mauvais temps, les exposants étaient satisfaits et sont partants pour une deuxième édition en 2024 !

Fête votive de Saint-Eusèbe

La fête votive s'est tenue du 22 au 24 juillet. Le repas organisé le dimanche a réuni 110 personnes environ, les divers concours de pétanque organisés ont atteint une affluence rare. Le traditionnel concours de belote en souvenir à notre cher Auguste GAUTHIER s'est lui aussi déroulé autour d'une douzaine d'équipes, et tout cela s'est clôturé le lundi soir. Un grand merci à toute cette équipe très dynamique autour de son président.

Le comité a également organisé le 23 septembre un repas pour les habitants de la commune d'Aubessagne, autour d'un méchoui organisé à la salle des fêtes des Costes.

Environ 90 personnes étaient présentes à cette journée conviviale qui s'est poursuivie par un concours de pétanque et des jeux de cartes pour certains. Encore une belle journée sous le signe de la convivialité organisée par nos jeunes locaux.



Inauguration des travaux réalisés par la commune

Le samedi 5 août 2023, plusieurs travaux de la commune ont été inaugurés en présence de Nicolas BELLE (*Directeur de Cabinet du Préfet des Hautes-Alpes*), de Patrick RICOU (*1^{er} vice-Président du Conseil Départemental*), de Fabrice BOREL (*Président de la Communauté de Communes*), de nombreux maires et élus du territoire, de deux représentants de la Fondation du Patrimoine et des chefs d'entreprises ayant réalisé ou suivi les travaux :

- Mur de soutènement Maisseret ;
- Four du Villard-Saint-Pierre ;
- Chapelles de l'Hôpital et de La Pierre ;
- Réseau d'eau potable des Costes.

À l'issue d'une visite des différents sites, nous nous sommes tous retrouvés à la salle polyvalente de Chauffayer pour les différentes prises de paroles avant de continuer à échanger autour d'un buffet de produits locaux.



Fête des Bannettes

La fête des Bannettes au 15 août est une tradition que les habitants ne manqueraient pour rien au monde.

Le four du village a été allumé pour l'occasion, les tables ont été dressées autour de la fontaine et les tartes et gigots cuits au four, ont été partagés par tous.

Un bon moment de convivialité qu'on s'est juré de renouveler l'an prochain.

VIE COMMUNALE

■ Fête des Viallards

Dimanche 13 août, comme le veut la tradition, le Comité des Fêtes a organisé la fête des habitants, vacanciers et amis du Villard-Saint-Pierre.

Le four rénové a été allumé vendredi 11 au soir puis le lendemain grâce aux vieux fagots offerts par Florin. Florent, boulanger-pâtissier et Loïc ont pétri et façonné 75 jolis pâtons qui ont été cuits en 3 fournées très réussies pour le plus grand plaisir de chacun.

Quel bonheur de retrouver les bonnes odeurs d'une belle cuisson de belles miches au petit épeautre avant de les déguster.

Le lendemain dimanche, nouvelle flambée pour cette fois cuire pizzas, tourtes et viandes posées sur un gratin de patates. Les cuisinières se sont largement activées pour régaler leurs invités.

Après avoir enfourné, les membres du Comité toujours sur le pont ont servi l'apéritif sur la place de la fontaine à plus d'une centaine de personnes dans une belle ambiance. Enfants, jeunes et moins jeunes ont partagé un bon moment de convivialité avant de passer à table.

La fête s'est ensuite poursuivie avec le concours de pétanque qui a réuni 16 triplettes mixtes. Les pétanqueurs qui se sont entraînés tout l'été sur la place du village étaient fin prêts pour de belles joutes à travers les Clos ou devant les maisons.

Malgré une petite ondée de courte durée toutes les parties sont allées à leur terme et les finales se sont jouées tardivement devant un nombreux public.

La remise des prix a clôturé la journée, le Comité et certains artistes travaillant le bois ont récompensé les vainqueurs et les finalistes.

Une nouvelle fois les Viallards ont prouvé leur envie de faire la fête et n'attendent que de se retrouver l'an prochain encore plus nombreux pour remettre ça !

■ Fête votive de Chauffayer

L'association TRADITIONS CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR a été mise à contribution pour l'organisation de la fête patronale de Chauffayer, le samedi 9 septembre 2023. Cette belle journée, sous une chaleur anormale pour la saison, a rencontré un vif succès avec :

- 35 équipes au concours de belote ;
- 36 équipes en triplète mixte pour le concours de boules.

L'association a également assuré une petite restauration ainsi qu'une buvette tout au long de l'après-midi.

DJ BRAILLY s'est occupé avec brio de la musique durant l'apéritif et le bal gratuit. La fête s'est terminée tard dans la nuit et dans une très bonne ambiance.

Nous souhaitons toutefois solliciter une mobilisation des jeunes de la commune en prévision des événements festifs à venir. Une réunion en ce sens sera organisée par la mairie début 2024 en espérant une participation massive des plus jeunes.

■ Cérémonie du 11 novembre

Samedi 11 novembre 2023, les habitants de la commune d'Aubessagne se sont réunis pour célébrer la cérémonie du 11 novembre à l'église de Saint-Eusèbe en présence de monsieur le Maire Richard ACHIN, quelques conseillers, les pompiers et les enfants de l'école de Chauffayer.

Après le mot du maire tout le monde a entonné la Marseillaise.

La manifestation s'est clôturée par un apéritif offert par la mairie.

■ Noël de la crèche

C'est une vingtaine de petits bambins de la crèche accompagnés de leur famille qui sont venus en fin d'après-midi à la salle des fêtes de Chauffayer pour regarder un spectacle d'animation le samedi 9 décembre 2023.

Après ce magnifique spectacle, ces petits enfants ont pu déguster un goûter offert par la structure.

Spectacle de Noël !!!

La crèche « Les marmottes du Valga » vous invite à son spectacle de Noël !

Présenté par Julien, notre super intervenant musique à la crèche !!!!

Nous vous donnons rendez-vous :

Le Samedi 9 Décembre !!!!

à 15h30 à la salle des fêtes de Chauffayer

Après le spectacle, nous partagerons un goûter tous ensemble !!

L'association offrira les boissons, nous vous sollicitons pour

- *les préparations sucrées ou salées !!!*

Un tableau est mis à votre disposition pour vous inscrire !!!!

VIE COMMUNALE

Marché de Noël

Un grand cru ! Un nombre d'exposants record (52), une foule de visiteurs, des jeux pour enfants, avec les ballades à dos d'âne proposées par Monsieur JOUSSELME et le château gonflable pris d'assaut, un Père Noël en grande forme, tout a été parfait. L'association TRADITIONS CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR a assuré avec maestria la buvette et la petite restauration jusqu'au soir et Ecol'air a vendu des gâteaux, pâtisseries et crêpes au profit de la coopérative scolaire.

Les exposants ont été au diapason de la réussite de cette belle journée d'hiver, la météo étant également très favorable, très douce pour la saison. Une grande diversité de produits à vendre avec bien sûr une dominante sur les décorations et friandises de Noël mais aussi des créations originales (*en bois, en métal, en porcelaine, en laine...*), des bijoux fantaisies, un photographe animalier, des produits pour les soins aromatiques et médicinaux, un producteur vendeur de truffes et de produits truffés, voici une image de la représentation du marché de Noël. Les exposants sont venus de toutes les Hautes-Alpes mais aussi de l'Isère et des Bouches-du-Rhône. Chacun d'eux a fait don à l'organisation d'un cadeau qui a servi à alimenter la tombola dont le tirage a été fait en fin de journée au profit de l'association «JE ME SOIGNE ET JE M'AMUSE» œuvrant au service pédiatrique du Centre Hospitalier de Gap. Félicitations à eux pour l'efficacité avec laquelle elle a vendu des tickets du matin au soir.

Le Père Noël vedette incontournable a fait son apparition en fin d'après-midi, à la grande joie des enfants, distribuant ses cadeaux.

Monsieur TARDIEU, musicien et chanteur a lui aussi donné le ton jusqu'aux traditionnels chocolats chauds et vin chaud bien accompagnés de toasts.

Un grand bravo à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette belle journée de fête.



Rando de Noël

Comme chaque année, la rando de Noël a réuni un grand nombre de participants, 220 exactement.

Chacun a pu évoluer à son rythme sur les 2 parcours proposés : 9 et 15 km.

Heureusement, le temps était au beau.

À leur arrivée aux Costes, les participants ont profité de l'apéritif offert par la commune d'Aubessagne et pour ceux qui avaient réservé, le repas de Noël a suivi.

Bravo aux 35 bénévoles qui organisent chaque année cette belle randonnée.

Noël de l'école

Le jeudi 21 décembre 2023, les enfants de l'école d'Aubessagne se sont déplacés à la salle des fêtes.

Cette après-midi récréative a débuté avec des danses et des chants présentés par les élèves de chaque classe.

Puis, la municipalité a offert à tous les enfants de l'école le goûter : un chocolat chaud, jus d'orange, clémentine, papillote, brioche.

C'est à 17h00 que le Père Noël est arrivé avec sa grande hotte et a offert à chaque enfant un cadeau.

Tous les enfants étaient heureux et émerveillés de voir le Père Noël.

Cette belle fête s'est clôturée par un pot de l'amitié organisé par la collectivité, avec les familles de tous nos écoliers.



■ Fête des Lumignons aux Blachus

La tradition s'est poursuivie aux Blachus par une nuit de pleine lune, très douce pour un 28 décembre.

Comme chaque année, un chemin de bougies pour célébrer la tradition de Noël a accueilli les nombreux visiteurs. Chaque muret, bordure de fenêtre, rue, maison avait ses lumignons jusqu'au four du village.

- La buvette, préparée par le Comité des fêtes, a servi le vin chaud tout juste suffisant pour réchauffer la foule présente.
- Les enfants ont procédé au lâcher de lanternes chinoises qui se sont élevées au-dessus du village.
- Une bien sympathique façon de clôturer les nombreuses animations proposées sur notre belle commune d'Aubessagne tout au long de l'année.



NOUVEAUTÉS SUR LA COMMUNE

Nouvel espace bien-être « La Cabane sous l'Arbre »

Depuis le printemps 2023, nous sommes quatre praticiens locaux installés 44 chemin des Bannettes à Chauffayer. Dans un petit cocon, nous proposons quatre types d'accompagnement pour prendre soin de vous :

- Massages avec Julie GALLEGOS (06 84 99 86 93) et avec Alexandra ADOLPHE (06 61 45 55 02) -> différentes pratiques ;
- Énergétique chinoise avec Élodie JUAN (06 32 53 82 03) ;
- Naturopathie avec Jérôme CHALVET (07 82 01 56 39) ;
- Kinésiologie avec Jérôme CHALVET (07 82 01 56 39).

Appelez-nous pour en savoir plus !



Le GAEC de la Mourière

Le GAEC de la Mourière, trois associés : Véronique, Christophe et Damien BLANCHARD-GAILLARD.

Éleveurs de bovins, ovins et volailles.

Un petit zoom sur l'activité volaille : des volailles plein-air, poulets et pintades fermières à croissance lente nourris en grande partie avec des céréales de l'exploitation, et logés dans des poulaillers mobiles.

Ces volailles sont toutes abattues, découpées et conditionnées par nos soins et vendues exclusivement sur le secteur Champsaur-Valgaudemar. Vous pouvez trouver nos produits sur les marchés d'Aubessagne à Chauffayer, de Pont-du-Fossé ainsi qu'à la Maison de pays de Saint-Firmin et au distributeur automatique D'Paysans à Chabottes.



Récréations-Artisanats

Chez RÉCRÉATIONS-ARTISANATS, les artisanes aiment le partage, les belles rencontres et la bonne humeur. Aussi, se sont-elles installées dans l'ancienne salle de classe des Costes à Aubessagne.

Elles ont en commun la passion et le désir de transmettre leur savoir-faire aux plus curieux, aux moins manuels, aux personnes en quête de sens ou de nouvelles découvertes.

À travers des ateliers accessibles à tous, petits et grands, elles vous initient à la création entre rires et musique. Carnets, tissage, mosaïque, technique du crochet, vannerie, création de bougies, décorations originales..., elles vous attendent pour passer un joyeux moment avec elles.

Venez découvrir leurs créations dans l'espace vente qui leur est dédié, maroquinerie, vannerie, pyrogravure animalière, doudous en crochet, cosmétiques à base de miel, mosaïques, articles de décoration, carnets, etc.

La mairie d'Aubessagne a su reconnaître l'intérêt de cette nouvelle association et a donc accueilli sur sa commune Récréations-Artisanats pour permettre de réunir petits et grands et faire ainsi perdurer les activités et la transmission intergénérationnelles.

Plus d'infos et/ou vous inscrire aux ateliers :

- Isabelle KERLOU : 06 07 53 74 33
- Bénédicte OLLIER : 06 07 21 85 54

Programme des ateliers sur la page Facebook «Récréations-Artisanats».





LE DÉFI DES DÉCHETS MÉNAGERS

› Plus on trie nos déchets, et plus cela nous coûte cher ! ...et ce n'est pas fini !

Mais si l'on ne poursuit pas l'effort de tri... cela nous coûtera encore beaucoup plus cher !

■ QUELQUES RAPPELS

C'est la Communauté de Communes qui a la compétence des déchets ménagers.

Elle assure le ramassage des déchets dans les 25 communes et le fonctionnement des 3 déchetteries de Saint-Bonnet, d'Orcières et de Saint-Firmin. Elle gère aussi le stockage et l'évacuation des déchets verts à partir de son site de Saint-Laurent-du-Cros, et celui des déchets inertes issus des bâtiments.

Le service «Environnement» emploie ainsi une quinzaine de personnes. Le budget de fonctionnement approche les 4 millions d'euros par an. Et, cette année le budget d'investissement atteint les 2 millions d'euros (*déchetterie de Saint-Bonnet et poursuite de l'installation des containers enterrés*).

■ DES PRIX QUI S'ENVOLENT

La Communauté de Communes subit la très forte augmentation des prix payés aux prestataires qui évacuent les déchets vers les centres de traitement ou d'enfouissement. Pour la seule année 2023 : + 30 % !

D'autre part l'État veut que nous allions plus vite dans l'amélioration du tri. La **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** qu'il perçoit auprès de la Communauté de Communes est passée de 25€ la tonne en 2020 à 52€ en 2023, et atteindra 65€ en 2025. Elle est perçue sur les ordures ménagères non triées et les encombrants non triés, qui doivent être accueillis dans des centres d'enfouissement. Pour atténuer le poids de cette taxe, une seule solution : trier encore plus !

C'est la raison pour laquelle, alors qu'elle ne l'avait pas fait ces dernières années, la Communauté de Communes a décidé d'augmenter la taxe perçue auprès des contribuables (**Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**), elle est passée de 10% des bases d'imposition à 14% cette année.

■ DU NOUVEAU POUR RELEVER LES DÉFIS

Nouvelle loi : à compter du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs **déchets biodégradables** «biodéchets». Cela devrait permettre à terme de diminuer fortement le tonnage de déchets soumis à la TGAP. La Communauté de Communes va mettre en œuvre progressivement cette disposition. C'est pourquoi elle a expérimenté en 2023 des **composteurs collectifs** dans les zones habitées où il est difficile, pour les particuliers d'installer des composteurs individuels (*notamment dans les centres-bourgs*). Pour rappel, les composteurs individuels peuvent être obtenus auprès de la Communauté de Communes au prix de 20€.

Ainsi, on peut prévoir une diminution de 30% du tonnage de ces ordures ménagères.

Voir à ce sujet le nouveau guide pour les consignes de tri édité par la Communauté de Communes.

■ LA REDEVANCE SPÉCIALE POUR LES ENTREPRISES

Aujourd'hui les entreprises (*du bâtiment, agro-alimentaires, touristiques, etc.*) ne sont assujetties que sur la base foncière de leur patrimoine, comme un particulier, et non pas sur le volume, le poids, ou la qualité de leurs déchets. Ce qui revient à dire que ce sont les ménages qui payent en partie pour ces entreprises. C'est pourquoi la Communauté de Communes met en place progressivement la **Redevance Spéciale**. Elle instaurera également à partir de 2024 un règlement des dépôts en déchetterie pour les professionnels.

POINT FINANCIER 2023

Situation financière de la commune

Au moment de l'édition de notre bulletin, les comptes administratifs ne sont pas encore suffisamment avancés pour vous donner des chiffres. La situation de la commune est toutefois saine, en témoigne l'analyse d'étude d'impact préparée par les services de l'État dans le cadre des travaux de l'école. Pour réaliser notre projet d'extension de l'école, nous n'envisageons pas de recourir à l'emprunt et comptons sur nos seules ressources pour assumer la part d'auto-financement du projet.

Les projections réalisées sur le cycle 2023-2027, tant en matière de ressources que de dépenses, restituent des excédents de fonctionnement sur l'ensemble de la période et garantissent un maintien des capacités d'auto-financement appréciables pour la commune.

Par ailleurs, le faible niveau d'endettement de la commune lui permettrait d'envisager de recourir à l'emprunt en cas de besoin dans des proportions couvrant l'auto-financement nécessaire.

De surcroît, la situation de trésorerie particulièrement saine de la commune la met à l'abri d'avoir recours à des prêts-relais en cas de retard dans le versement des subventions demandées.

- Sur la période 2020-2023, le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) et la trésorerie sont positifs. Le FNRG est d'ailleurs en constante hausse sur cette période.
- Il couvre 476 jours de charges réelles de fonctionnement, bien au-dessus du seuil minimum de 90 jours permettant à la commune d'assurer le financement de ses besoins liés à son cycle d'exploitation.
- Après une année 2020 marquée par le chantier de la construction de la cuisine scolaire et de la réhabilitation de la salle de restauration, la commune d'Aubessagne a depuis ralenti le volume de ses dépenses d'investissement dont le montant a atteint 192 K€ en 2022 contre 448 K€ en 2020. Exprimé en euro par habitant, les dépenses d'équipement représentent 268€/hab., soit un niveau inférieur à celui de la strate départementale de 1172€/hab.
- En conclusion, le projet d'extension de l'école d'Aubessagne apparaît, compte tenu des éléments communiqués, soutenable par la commune sans recours à l'emprunt pour la part d'auto-financement.
- Il faudra toutefois continuer à gérer notre commune en bon père de famille au regard des gros projets structurants que nous aurons à porter dans les années à venir.





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Elio BOISSET GOILE
né le 8 mars 2023

Fils de Coralie GOILE
et de Loïc BOISSET

Simon BARBAN
né le 16 mars 2023

Fils de Léa DUPERRON
et de David BARBAN

Cylian ROCHAS
né le 14 avril 2023
Fils de Coraline ROUX
et de Christophe ROCHAS

Toma LAGIER
né le 24 août 2023

Fils de Julia GUEYDAN
et de Pierre LAGIER

Antonin NOUGUIER
né le 12 décembre 2023

Fils de Séverine RICHARD
et de Romain NOUGUIER

MARIAGES

Anne PACZKOWSKI
et **Franck RICARD**,
le 10 juin 2023

Marie BASTIAN
et **Guillaume DIVRY**,
le 15 juillet 2023

Cinthia PASDELOUP
et **Simon GIAIME**,
le 15 juillet 2023

Sylvie GIRAUD
et **Alain ESCALLE**,
le 22 juillet 2023

Julie SOURDOIS
et **Dimitri SAMSON**,
le 29 juillet 2023

DÉCÈS

Nadine BRAILLY
(née **LOMBARD**),
le 16 février 2023

Colombe GALVIN
(née **BARBAN**),
le 4 avril 2023

Létitia VERNET
(née **ALÉSIO**),
le 1^{er} mai 2023

René EYRAUD,
le 14 mai 2023

Janine GONSOLIN
(née **GRAND**),
le 27 août 2023

Yvette DISDIER
(née **RICARD**),
le 31 août 2023

Linda CATELAN
(née **HECKMANN**),
le 27 septembre 2023

Jean-Paul BLACHE,
le 10 octobre 2023

Jacques GERARD,
le 14 octobre 2023

André ALLEC,
le 26 octobre 2023

Rose ROCHAS,
le 7 novembre 2023

Jacqueline TEMPIER,
le 2 décembre 2023

Juliette GRAS
(née **GALLAND**),
le 11 décembre 2023

Commune d' **Aubessagne**

MAIRIE : 8 Chemin Derrière Le Serre
Accueil du public : **lundi**, **mardi** & **vendredi**
de **13h30** à **17h15** et **jeudi** de **13h30** à **19h**
Tél. **04 92 55 22 43**
E-mail : **mairie@aubessagne.fr**



Directeur de publication : Richard ACHIN
Comité de rédaction : Commission « Bulletin municipal »
Crédits Photos : Commune d'Aubessagne
& contributeurs Wikipédia
Tirage : 500 exemplaires

Conception & Impression par communication • f-1fr à Gap - 41337^{RI}